

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Nouveau curé de Notre-Dame. — IV La lecture des décrets sur les miracles de Jeanne d'Arc. — V M. Vital Duhamel, p. s. s. — VI M. le curé Thomas Dagenais. — VII Retraites fermées à la Villa Saint-Martin, de Pâques à septembre 1919.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 11 mai

SOLENNITE DE SAINT JOSEPH

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe des solennités remises au dimanche dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était accordé précédemment que pour les chapelles publiques et les églises.

Messes de saint JOSEPH (ancienne fête du Patronage), double de 1e cl.; mém. du III dim.; préf. pascale; dernier Ev. du dim. — Aux IIes vêpres, mém. des saints Nérée et Comp. et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 18 mai

Tous les titulaires dont l'office tombe du 8 mars au 18 mai, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

NOTE.—*Les églises provisoires bénites par une seule oraison (benedictio domus novae ou loci), mais non encore bénites solennellement (avec la formule du Rituel, titre VIII, ch. 27), n'ont pas de titulaire liturgique, de fête ni de solennité constituée par une messe rotive (non plus que de mention dans l'oraison du suffrage). Le nom par lequel on désigne cette chapelle n'est qu'un nom vulgaire.*

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 17 mars, saint Patrice (Montréal et Sherrington); du 18, saint Gabriel; du 21, saint Benoît; du 11 avril, saint Léon (Westmount); du 20, saint Zotique et saint Victor (Terrasse-Vinet); du 21, saint Anselme; du 23, saint Georges (Montréal et Longueuil); du 25, saint Marc; du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil; du 1 mai, saint Philippe (de Laprairie) et saint Jacques (le Mineur); du 4, sainte Monique; du 8 saint Michel; du 9, saint Hermas; du 10, saint Isidore (de Laprairie); du 15, saint Jean-Baptiste de la Salle; du 17, saint Pascal Baylon.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 12 mars, saint Grégoire (Mount-Johnson); du 1 avril, saint Hugues; du 5, saint Vincent Ferrier (Adamsville); du 14, saint Valérien; du 23, saint Georges (Henryville); du 25, saint Marc; du 29, saint Pierre (Pike-River); du 2 mai, saint Athanase (Therville); du 3, sainte Croix (Durham); du 5, saint Pie.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 17 mars, saint Patrice (Sherbrooke et Magog); du 18, saint Gabriel (Stratford-Center); du 21, saint Philémon (Stoke-Center) et saint Benoît (East-Bolton); du 11 avril, saint Léon (Val-Racine); du 13, saint Herménégilde; du 23, saint Georges (de Windsor) et saint Fortunat (Wolfstown); du 25, saint Marc (Coaticook-Nord); du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Spring-Hill); du 30, sainte Catherine (Katevale); du 1 mai, saint Philippe (Windsor-Mills-East); du 10, saint Isidore (d'Auckland).

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 mars, saint Patrice (Hinchinbrooke); du 17 avril, saint Anicet; du 20, saint Zotique; du 26, saint Clet.

Diocèse de Joliette. — Du 17 mars, saint Patrice (Rawdon); du 18, saint Gabriel (de Brandon); du 20, saint Cuthbert; du 10 avril, saint Michel des Saints.¹

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 17 mars, saint Patrice (Ottawa et Fallowfield); du 6 avril, saint Sixte; du 16, saint Benoît-Joseph (Wendover); du 24, saint Fidèle (Fassett); du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Ottawa); Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Grenville); du 1 mai, saint Philippe (Richmond et Argenteuil); du 8, saint Victor (Alfred); du 9, saint Grégoire (Buckingham et Vankleek-Hill); du 10, saint Isidore (Prescott et Marsh); du 17, saint Pascal Baylon.

¹ Depuis la réforme du bréviaire, la fête de saint Michel des Saints ne se fait plus en juillet, mais au jour fixé dans le *Martyrologe*, le 10 avril.

Diocèse de Pembroke. — Du 17 mars, saint Patrice (Mount-St-Patrick); du 21 avril, saint Félix (Pointe-Alexandre); du 1 mai, saint Jacques (Portage-du-Fort); du 5, saint Pie (Osceola).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 17 mars, saint Agricole; du 18, saint Gabriel (Bouchette).

Diocèse d'Haileybury. — Du 17 mars, saint Patrice (Cobalt, Irlandais); du 18, saint Gabriel (Guérin); du 23 avril, saint Georges (Abitibi); du 25, saint Marc (Figuery); du 1 mai, saint Philippe (La Reine) et saint Jacques (Dupuy); du 5, saint Pie (Swastika); du 10, saint Isidore (Laverlochère).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 11 avril, saint Léon; du 14, saint Justin; du 23, saint Georges; du 25, saint Marc (Shawinigan); du 30, saint Sévère; du 1 mai, saint Philippe.

Diocèse de Nicolet. — Du 12 mars, saint Grégoire; du 17, saint Patrice (Tingwick); du 6 avril, saint Célestin; du 19, saint Elphège; du 26, Notre-Dame-du-Bon-Conseil; du 30, sainte Sophie (de Lévrard); du 4 mai, sainte Monique (de Nicolet); du 5, saint Pie (de Guire).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	13 mai	— Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle).
Jeudi	15 "	— Longueuil.
Samedi	17 "	— Saint-Jean-Baptiste-de-Lasalle.

NOUVEAU CURE DE NOTRE-DAME

Par décision de Mgr l'archevêque, que Mgr l'administrateur nous charge de communiquer à nos lecteurs, M. Léonidas Perin, prêtre de Saint-Sulpice, ancien supérieur du Collège Canadien à Rome et actuellement professeur de dogme au grand séminaire de Montréal, a été nommé curé de Notre-Dame, en remplacement de M. Labelle devenu supérieur.—*La Rédaction.*

LA LECTURE DES DECRETS SUR LES MIRACLES DE JEANNE D'ARC

DEPUIS le 6 avril, jour de la lecture des décrets sur les miracles qui lui sont attribués, ainsi que nous le racontait notre confrère et ami, M. le chanoine Emile Chartier, dans son bel article de la semaine dernière *Une fête française au Vatican*, la canonisation de Jeanne d'Arc est assurée. Mais elle n'est pas faite, et on n'a pas encore le droit de prier, sainte Jeanne d'Arc. Les fêtes de la canonisation auront lieu plus tard. D'ici là, pour le culte et ses appellations, Jeanne d'Arc reste la *bienheureuse* que nous avons appris à invoquer sous ce titre.

Nos lecteurs, avons-nous pensé, seront heureux de lire le texte des discours auquel faisait allusion M. le chanoine Chartier. La *Croix* qui nous arrive ce matin nous permet de les leur communiquer. Voici d'abord une analyse substantielle du discours de remerciement de Mgr Touchet, l'évêque de Jeanne d'Arc comme il aime à se dire lui-même, en d'autres termes son " grand champion ".

Votre Sainteté daignerait-elle se souvenir qu'au mois de décembre 1914 elle me disait : " Qui sait ? Dieu me réserve peut-être de canoniser votre bienheureuse Jeanne d'Arc ? " Je mis ce mot dans un coin très clos et très chaud de mon cœur. Il alla y rejoindre celui de Pie X : " Je désire plus que vous la béatification de Jeanne d'Arc. " C'était beaucoup dire. Et un autre de Léon XIII. En 1896, prenant congé de l'illustre vieillard, je lui demandais qui charger, à Rome, de veiller sur une cause aimée de lui en poète et en grand homme d'Eglise ? " Chargez-en le pape ", me répondit-il de sa voix profonde.

Aussi bien, Votre Sainteté en continue d'autres que ses deux prédécesseurs... Celle-là donc, nul pape ne l'a regardée au visage sans lui avoir rendu la seule chose dont elle ait besoin : la justice. Parmi ces justiciers, Votre Sainteté tiendra, sans doute, la première place.

Et Mgr Touchet en voit la raison dans certaines affinités, certains voisinages d'esprit et de cœur, qui existent entre Jeanne et l'actuel Souverain Pontife.

Elle fut une *guerrière*, mais une guerrière pacifique, quoique ces deux mots rapprochés semblent s'opposer. Elle ne croisa le fer avec les Anglais qu'après les avoir sommés par trois fois, à intervalles nettement séparés, de signer un traité. Avant tout et plus que tout, elle voulait une paix juste et durable parce qu'elle serait juste. — Et vous donc, Saint-Père, n'avez-vous pas émis le premier ces pensées autour desquelles prétendent travailler maintenant les intransigeants apôtres de la pacification internationale?

Elle fut une *politique*, mais une politique simple et droite. Les peuples chacun chez eux, leurs chefs à leur place, l'Angleterre dans son île, la France derrière ses frontières. — Et vous donc, Saint-Père, n'avez-vous pas voulu naguère, et avant tout dénouement, la Belgique, la Serbie, l'Italie, la France vidées de l'invasion, maîtresses chez elles et les peuples exprimant librement leurs aspirations?

Elle fut une *théologienne sociale*. Elle proclama le pouvoir du Christ, fils de Dieu, sur princes et peuples; de cette idée son étendard était l'expression. — Et vous donc, Saint-Père, qui avez écrit si fermement: "Ceux qui portent devant Dieu la terrible responsabilité de la paix et de la guerre dev. ont au juge éternel et suprême le compte de leurs entreprises publiques comme de leurs entreprises privées!"

Elle fut une *miséricordieuse* au milieu des armées. Jamais elle ne vit, a-t-elle confessé, le sang couler sans que les cheveux lui aient levé sur le front. — Et vous donc, Saint-Père! Père douloureux des immenses douleurs de ces tragiques années! Père penché sur les morts pour prier, sur les blessés pour les secourir, sur les prisonniers pour les arracher aux misères des camps de concentration, sur les orphelins pour les nourrir! Oh! de quel tressaillement elle eût accueilli votre lettre du 28 juillet 1915! Depuis l'évangélique *misereor super turbam*, rien de plus attendri sur le sort de l'humanité était-il sorti d'un cœur? Qu'on me permette de le dire, de cette immense littérature de guerre, que je crois connaître un peu, deux pages s'élèveront dominatrices presque à l'infini. le cri de pitié de Benoît XV sur les hommes pris d'un délire de destruction et l'ordre du jour d'airain de Joffre à la Marne.

L'histoire vous appellera, Saint-Père, le pape de Jeanne d'Arc. Parlant ainsi, elle dira vrai plus profondément que beaucoup ne sauront, plus profondément peut-être qu'elle-même ne pensera.

Mgr Touchet exprime ses remerciements au pape au nom de l'épiscopat français et de la France entière et il termine ainsi:

Bénissez, Saint-Père, cette France de gratitude! Elle a été récemment encore si belle! Belle de son entente qu'elle n'avait pas goûtée

depuis trop longtemps ! Belle de son idéalisme mis au service de la justice et du droit ! Belle de son héroïsme qui l'immolait en d'effroyables hécatombes sur ses frontières envahies ! Belle d'un tel sentiment de foi qu'il ne s'était jamais remarqué à ce degré au sein d'une armée quelconque ; celle de Jeanne exceptée. Bénissez-la, Saint-Père, cette France, et puisse-t-elle être toute baptisée dans votre bénédiction :

Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne !

* * *

Et maintenant, voici, d'après la *Croix*, le texte du discours du Saint-Père, qui a parlé en français, et en excellent français, ainsi que nous le disait, la semaine dernière, M. le chanoine Chartier.

Il serait difficile, presque impossible, de réunir en un seul bouquet les nombreuses fleurs qui émaillent l'admirable discours de l'orateur dont nous venons d'entendre l'éloquente parole. Aussi, nous bornerons-nous à ne recueillir que quelques-unes de ces fleurs qui nous ont paru avoir une beauté particulière et répandre un parfum plus suave.

Recueillons avant tout la fleur de la gratitude envers Dieu et envers l'auguste Vierge, car nous devons reconnaître que c'est à Dieu seul, que nous sommes redevable des deux miracles attribués à la bienheureuse Jeanne d'Arc et dont l'authenticité a été aujourd'hui proclamée, et si, dans tous les prodiges, il convient de reconnaître la médiation de Marie par laquelle selon le vouloir divin nous arrivent toute grâce et tout bienfait, on ne saurait nier que, dans un des miracles précités, cette médiation de la Très Sainte Vierge s'est manifestée d'une manière toute spéciale. Nous pensons que le Seigneur en a disposé ainsi afin de rappeler aux fidèles qu'il ne faut jamais exclure le souvenir de Marie, pas même lorsqu'un miracle semble devoir être attribué à l'intercession ou à la médiation d'un bienheureux ou d'un saint. Tel est l'enseignement que nous croyons devoir tirer du fait que Thérèse Belin a obtenu sa guérison

parfaite et instantanée au sanctuaire de Lourdes. D'un côté, le Seigneur nous montrait que, sur la terre même confiée au domaine de sa Très Sainte Mère, il peut opérer des miracles par l'intercession d'un de ses serviteurs. D'un autre côté, il nous rappelait que dans ces cas aussi, il faut supposer l'intervention de celle que les Saints Pères ont saluée du nom de "mediatrix mediatorum omnium". L'éminent orateur avait donc ainsi raison de déposer la première fleur de la reconnaissance au pied du trône de Dieu et aux pieds de la Vierge.

Nous n'entendons pas relever les fleurs qui font allusion aux vertus de la Pucelle d'Orléans, mais nous ne voulons toutefois pas omettre de déclarer que nous reconnaissons nous-même que Jeanne d'Arc doit être couronnée d'innombrables fleurs, car ses vertus furent innombrables. Nous reconnaissons également que les fleurs qui doivent orner la tête de Jeanne d'Arc doivent être de premier choix, parce que ses vertus ont brillé d'un éclat incomparable.

Mais pour en venir à ce qui concerne plus directement la cause de la canonisation, nous avouons qu'elle nous a plu, la fleur de la commémoration des magnifiques éloges que les anciens papes et les papes récents ont décernés à Jeanne, les uns en s'étonnant que le procès de canonisation n'ait pas été introduit plus tôt, les autres, comme nos prédécesseurs immédiats, en se montrant disposés à faire tout ce qui était en leur pouvoir afin de hâter ce procès. Nous aimons à avouer ici que le désir d'imiter l'exemple de ces pontifes si illustres redouble notre volonté déjà bien arrêtée de hâter la délivrance à Jeanne d'Arc de la couronne qui la proclamera sainte.

Mgr l'évêque d'Orléans, dans un transport d'affection plus que d'imagination, croyons-nous, a dit que l'histoire nous appellera le pape de Jeanne d'Arc. Il est évident qu'il faisait allusion à la canonisation de la Pucelle. Il ne pouvait, en effet, oublier d'avoir déjà célébré la mémoire de plusieurs autres pa-

pes de Jeanne d'Arc, mais parce qu'il espère qu'il nous sera réservé de canoniser la Pucelle d'Orléans, la fleur qu'il nous présente revêt un symbole prophétique et nous accepterons volontiers la prophétie en raison d'un souvenir qui nous ramène au jour de la mort de Léon XIII. Nous étions dans un coin de la chambre où ce glorieux pontife exhalait sa grande âme. Le pieux cardinal Vives invoquait la Sainte Vierge et les saints pour obtenir un réconfort à l'auguste vieillard agonisant. Il nous souvient d'avoir été suavement ému par l'invocation des bienheureux et saints auxquels le pontife qui se mourait avait décerné les honneurs célestes. Oh! ce serait une grande consolation pour notre âme si, à l'heure de notre agonie, on pouvait invoquer pour nous l'intercession de Jeanne d'Arc pour lui avoir décerné l'auréole des saints.

Mais quoi qu'il en soit de ce symbole prophétique qui puisse expliquer la phrase où il est dit que l'histoire nous appellera le pape de Jeanne d'Arc, nous ne pouvons ne pas recueillir les fleurs que l'illustre orateur a répandues à pleines mains dans son discours en parlant des affinités morales entre la bienheureuse et le pape. Ces affinités morales ont été considérées au point de vue de la guerre qui a si terriblement sévi pendant les premières années de notre pontificat. Nous savons que celui qu'a touché ces affinités morales entre la bienheureuse et le pape s'est inspiré d'une grande bienveillance envers nous. Il ne saurait cependant nous déplaire que l'exemple de la conduite de Jeanne avant et pendant la guerre des Anglais puisse contribuer à mettre en lumière que l'attitude du Saint-Siège au cours du récent conflit est celle qui a été constamment maintenue par les saints eux-mêmes qui, ainsi que Jeanne d'Arc, ont aimé leur patrie.

Cette évocation naturelle du patriotisme de la Pucelle d'Orléans nous invite à recueillir une dernière fleur du discours de l'éminent patron de la cause de Jeanne d'Arc. L'amour de

la patrie, pareil à celui qui embrasa jadis le coeur de la bienheureuse, a vibré aujourd'hui dans les paroles de l'illustre orateur. Loin de nous en étonner, nous pensons, au contraire, qu'à ce point de vue surtout, Mgr l'évêque d'Orléans a été le fidèle interprète de ses compatriotes présents et absents.

Nous n'en sommes pas surpris, avons-nous dit. Nous devons dire davantage encore. Nous trouvons si juste que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur patrie que nous regrettons de n'être français que par le coeur. ¹

Mais la sincérité avec laquelle nous sommes français de coeur est telle qu'en ce jour, nous faisons nôtre la joie ressentie par les Français de naissance, en constatant le grand progrès que la cause de Jeanne d'Arc a fait aujourd'hui, grâce à l'approbation des deux miracles attribués à son intercession. Les Français de naissance se réjouissent à bon droit de voir dans la reconnaissance de ces miracles un témoignage qui confirme le pouvoir de Jeanne d'Arc auprès de Dieu. A bon droit, ils en déduisent que le culte plus répandu de Jeanne d'Arc par suite de sa canonisation, obtiendra des grâces et des bienfaits plus grands à leur patrie. Or, dans ce désir et dans ce voeu, le Français de coeur est en harmonie avec les Français de naissance pour souhaiter à la France l'accroissement de sa gloire et de son bonheur!

Qu'il nous soit donc permis de dire que cette dernière fleur du discours qui atteste l'amour des enfants de la France pour leur mère chérie dégage un parfum spécial. Nous demandons seulement qu'on en réserve aussi une part à celui qui, sans être né en France, veut être appelé l'ami de la France. ²

¹ A ce moment, malgré les règles du protocole, des applaudissements spontanés ont éclaté dans toute la salle.

² De nouveau, l'auditoire éclate, en ce moment, en applaudissements prolongés.

Certes, il serait aisé de recueillir d'autres fleurs du discours auquel nous répondons, mais si nous y arrêtons notre regard, cela diminuerait peut-être l'attention et, par conséquent, le prix de celles que nous avons remarquées.

Nous voulons, au contraire, que ces dernières donnent plus de poids aux enseignements qui sont intimement liés à la présente publication du décret relatif aux miracles dus à l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Dans cette intention, nous nous adressons à Dieu pour le supplier de répandre ses grâces sur tous ceux qui, de toutes façons, s'intéressent à la canonisation de Jeanne d'Arc.

C'est avant tout l'épiscopat français qui s'y intéresse et c'est sur les évêques français que nous implorons d'abondantes bénédictions, particulièrement sur les nombreux représentants de l'épiscopat français dont nous avons la joie de saluer ici la présence groupés autour de leur frère aîné l'éminentissime archevêque de Reims. Que la bénédiction de Dieu les console en réalisant promptement leurs vœux. C'est aussi le clergé tout entier qui s'y intéresse, aussi bien le séculier que le régulier, aussi bien celui qui habite la France que celui qui réside à Rome. Nous demandons au Seigneur d'étendre sur tous ses bénédictions. Enfin, à la cause de Jeanne d'Arc tous les bons Français doivent s'intéresser et nous appelons donc les grâces du ciel sur tous les bons Français, dans la douce espérance que Jeanne d'Arc devienne réellement le trait d'union entre la patrie et la religion, entre la France et l'Eglise, entre la terre et le ciel.

• • •

La fin du discours du pape, ajoute la *Croix*, a été saluée par des applaudissements que Mgr Respighi, maître des cérémonies pontificales, a abrégés d'un geste discret, pour permettre au pape de donner sa bénédiction.

Lorsque le pape eut terminé son discours, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, s'est approché pour remercier, en termes émus, Benoît XV des paroles particulièrement touchantes qu'il avait prononcées à l'égard de la France.

Le pape a répondu en souriant: " Je vous ai dit tout le fond de mon coeur. "

M. VITAL DUHAMEL, p. s. s.



E fut une stupeur chez nous, c'est-à-dire au presbytère de Saint-Jacques, quand, par téléphone, nous apprîmes la mort de M. Duhamel. Et cet étonnement plein d'effroi et de douleur, c'était à la fois la soudaineté de la disparition et la place que le disparu avait occupée dans notre paroisse qui en étaient la cause.

M. Duhamel a surtout vécu à Saint-Jacques. Il y arrivait en 1902. Quinze ans après il y était encore. Il y serait resté plus longtemps n'eût été la maladie qui l'a d'abord temporairement puis définitivement éloigné des oeuvres auxquelles la volonté de ses supérieurs l'avait appliqué. Ces oeuvres il les a aimées beaucoup. Un autre mot vient sous ma plume, je serais tenté d'écrire passionnément. Le prêtre, en effet, qui meurt prématurément semblait un peu froid. Son extérieur aurait pu paraître à certaines heures, pour qui ne le connaissait pas, guindé et compassé. C'était pourtant un ardent, un dévoué, un généreux. Son bonheur était de donner, puis de se donner lui-même. Là est le secret sans doute de son action plutôt considérable alors que peut-être ses qualités naturelles l'eussent porté vers un autre genre de labeur.

Quand je l'ai vu de près au travail, c'était en 1913, il ne s'occupait plus comme il l'avait fait longtemps des catéchismes de première communion. Je sus cependant le zèle qu'il y avait déployé. Rien n'avait été ménagé par lui pour instruire et

former les enfants au grand acte qui les initiait à la vie chrétienne. Ce ministère qui rebute souvent et fatigue par sa monotonie, il l'aimait parce qu'il en comprenait l'importance et qu'il avait l'ardent désir de préparer, dans ces âmes en fleur, une moisson de vertus et de mérites.

Réunions fréquentes, explications, exhortations, visites, tout lui devenait un moyen vers le but à atteindre. Quand, au matin du grand jour, du jour béni, il voyait du haut de la chaire les lignes blanches des petites filles et les lignes noires des petits garçons se former puis se mouvoir silencieusement vers la *table sainte*, il sentait passer sur son âme le souffle parfumé de printemps qui s'exhalait de l'âme de ses enfants et il en était profondément heureux.

Avec non moins de zèle, il s'occupa plus tard des congrégations. Il fut directeur successivement, puis simultanément, des confréries de dames et de demoiselles. C'était un vaste champ d'action, mais d'une action délicate, pas toujours facile. Il y réussit. Ses prédications soigneusement préparées éclairaient les âmes, elles leur faisaient du bien. Il se préoccupait beaucoup du recrutement, des cérémonies, des conseils, de tout ce qui lui semblait propre à développer ces oeuvres.

Chez les dames de Sainte-Anne il fonda une section paroissiale de l'*Assistance maternelle*. Le but de cette association, à la fois charitable et sociale, lui paraissait très beau. Il lui avait été donné d'ailleurs de constater combien dans certaines familles, aux heures où un hôte nouveau vient s'y adjoindre, il est nécessaire d'aider la mère malade, le mari et les enfants privés des soins quotidiens que l'époux et la mère peuvent seules donner. L'oeuvre existe encore chez nous et se ressent toujours du mouvement initial que M. Duhamel lui imprima.

On ne peut pas dire que tout ce labeur ne fatiguait pas notre confrère. A son insu il y mettait une grande contention. Vite il s'inquiétait, se troublait, s'enfiévrant. On devine ce

qu'à ce régime devenait le système nerveux. Des dépressions passagères se manifestèrent d'abord, puis ce furent des fatigues plus graves. Il fallut le repos. Des mois ne suffirent pas à remettre ce malade. Toute une année, l'année 1917-18, fut consacrée, à la résidence d'Oka, à obtenir la détente, l'apaisement, la santé que tous désiraient pour lui. En septembre de l'an dernier il semblait que ce résultat était atteint. M. Duhamel reprenait alors le chemin de ce collège où, enfant, il était venu de Sainte-Théodosie, sa paroisse natale, où il avait fait son cours d'études classiques, où jeune prêtre, il avait enseigné avant de donner suite à ses projets de vie sulpicienne. Il y fut heureux. Un petit travail l'y occupait et des loisirs silencieux et paisibles lui permettaient de reprendre ses chers livres, abandonnés beaucoup trop à son gré aux jours si remplis du ministère et aux jours d'impuissance et de maladie. Ce fut là que la mort vint le chercher. La maladie dont il souffrait, avec ses alternatives d'abattement profond et d'énergie factice, semblait avoir presque disparu. Ce fut dans un de ses retours subits qu'elle épuisa d'un trait toute force de réaction. Celui qui, le matin, s'était un peu plaint à un confrère d'un léger malaise, était trouvé sans vie, quelques heures plus tard, dans sa chaise, un livre sur ses genoux.

A Saint-Jacques, on a prié pour le repos de l'âme du cher défunt. Il y laisse le souvenir d'un prêtre bon et zélé, réservé et pieux. Les regrets profonds que sa mort cause au coeur des personnes qui l'ont plus connu et partant plus apprécié, sont bien le meilleur éloge que l'on puisse faire de lui. Pour elles surtout il fut vraiment le *don sacré* de Dieu, l'ami de tous les jours, le guide dans les voies sûres, le père dévoué et bon. La parole qu'elles ont dite au milieu de leurs larmes, alors qu'elles se penchaient sur ce cercueil si vite ouvert, si vite fermé, nous la disons à Dieu avec elles, dans la confiance d'être avec elles exaucé : *Requiem aeternam dona ei Domine!* H. G.

M. LE CURE THOMAS DAGENAIS

LE 11 avril dernier, à l'âge avancé de 86 ans, s'éteignait à Saint-Roch (de l'Achigan), M. l'abbé Thomas Dagenais, ancien curé de cette paroisse. L'un de ses proches a eu la bienveillance de nous fournir des notes substantielles sur la vie et la carrière de ce vénérable prêtre, l'un des doyens de notre clergé canadien. " Il est mort sans douleurs, sans efforts, sans regrets et presque sans crainte ", nous écrit-il, ce qui veut dire évidemment qu'il était prêt, parce qu'il avait vécu en bon prêtre.

M. Dagenais était né, au Sault-au-Récollet, le 24 décembre 1832. Après ses études au séminaire de Sainte-Thérèse, il fit sa cléricature au grand séminaire de Montréal. C'était l'un de ses bons souvenirs d'avoir compté parmi les premiers séminaristes du séminaire de la montagne — le séminaire actuel. Ordonné prêtre le 18 décembre 1858, il avait atteint à sa mort son soixantième de sacerdoce. Il fut curé dix ans à Saint-Sauveur-des-Monts (1864-1874) et trente ans à Saint-Roch (1874-1904). Depuis 1904, il vivait retiré à Saint-Roch, avec sa vénérable soeur, aujourd'hui âgée de 89 ans et qui ne l'a jamais quitté depuis 1864.

M. Dagenais fut un bon curé, doux et ferme tout ensemble, comme il convient à celui qui commande. Il aimait la justice, voulait toujours rendre à chacun son dû, et il aimait la charité, se dépensant et se dévouant sans se lasser pour les pauvres et les déshérités. Son presbytère fut toujours la maison des mendiants de passage. Ils trouvaient là bon gîte et bon coeur, la nourriture de l'âme en même temps que celle du corps. Comme tous nos anciens, le curé Dagenais était largement hospitalier à ses confrères. Aussi, aimait-on à le visiter. Ses biens, il estimait qu'ils appartenaient à l'Eglise et aux pau-

vres autant qu'à lui-même. Beaucoup de ses jeunes paroissiens et paroissiennes lui ont dû le bienfait de l'instruction. A sa mort, comme dans sa vie, il s'est montré généreux pour Sainte-Thérèse et pour L'Assomption, pour les oeuvres et pour les pauvres. Le couvent des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie a reçu de lui de larges dons. La communauté le regardait depuis longtemps comme un bienfaiteur insigne.

“Sa vie, nous écrit-on encore, fut une vie de règle et de prière. C'était par excellence un homme de bon conseil. On recourait fréquemment à lui. Les vieux l'aimaient, les jeunes le vénéraient et tous le craignaient.” En trois mots, voilà qui dit beaucoup. C'est que, de foi profonde et éclairée, humble et doux, résigné dans l'épreuve, secourable à tous, le bon curé Dagenais a passé sa longue vie à faire le bien, tout au moins à le vouloir toujours et fortement. Et cela explique tout.

Nous l'avons dit, il a vu venir la mort en brave, en bon prêtre qu'il était. A ceux qui voulaient encore lui donner quelque espoir, quand il s'éteignait comme une lampe qui n'a plus d'huile, il répondait avec calme: “ Je sens que c'est la fin, je suis rendu au bout de ma course, mon heure est arrivée. ” Il avait aimé la vie sans doute. Il s'était souvent dit reconnaissant au bon Dieu de prolonger ses jours. Mais il savait que la mort n'est qu'un passage à une autre vie, il avait foi en Dieu et comptait sur lui. Heureux ceux qui meurent ainsi dans la paix du Seigneur!

“ Son espoir, nous écrit notre bienveillant correspondant, n'aura pas été déçu, car ce fut un bon et zélé serviteur du divin maître.” Nous le croyons avec lui, et c'est dans cette conviction que nous déposons notre modeste hommage sur la tombe du regretté défunt. — *Euge, serve bone et fidelis! Amen.*

E.-J. A.

RETRAITES FERMEES
A LA VILLA SAINT-MARTIN, L'ABORD-A-PLOUFFE
 de Pâques à septembre 1919

- Société de Saint-Vincent de Paul:** jeudi soir, 24 avril, au lundi matin 28 avril.
- Tiers-Ordre de Saint-François:** samedi soir, 3 mai, au mercredi matin, 7 mai.
- Association catholique de la Jeunesse Canadienne:** jeudi soir, 8 mai, au lundi matin, 12 mai.
- Etudiants:** mardi soir, 13 mai, au samedi matin, 17 mai.
- Officiers et agents de police:** samedi soir, 17 mai, au mercredi matin, 21 mai.
- Paroisse Saint-Pierre et Sainte-Catherine:** jeudi soir, 22 mai, au lundi matin, 26 mai.
- Collèges commerciaux:** mardi soir, 27 mai, au samedi matin, 31 mai.
- Lachine:** dimanche soir, 1 juin, au jeudi matin, 5 juin.
- Cercle La Salle (A. C. J. C.):** jeudi soir, 5 mai, au lundi matin, 9 juin.
- Notaires:** jeudi soir, 12 juin, au lundi matin, 16 juin.
- Joliette:** jeudi soir, 19 juin, au lundi matin, 23 juin.
- Instituteurs:** mardi soir, 24 juin, au samedi matin, 28 juin.
- Dentistes et pharmaciens:** samedi soir, 28 juin, au mercredi matin, 2 juillet.
- Juges et avocats:** jeudi soir, 3 juillet, au lundi matin, 7 juillet.
- Voyageurs de commerce:** jeudi soir, 10 juil., au lundi matin, 14 juil.
- Voyageurs de commerce:** jeudi soir, 17 juil., au lundi matin, 21 juil.
- Groupe Pie X (A. C. J. C.):** jeudi soir, 24 juillet, au lundi matin, 28 juillet.
- Voyageurs de commerce (Saint-Hyacinthe):** jeudi soir, 31 juillet, au lundi matin, 4 août.
- Voyageurs de commerce:** jeudi soir, 7 août, au lundi matin, 11 août.
- Employés de chemin de fer:** lundi soir, 11 août, au vendredi matin, 15 août.
- Marchands et hommes d'affaires:** samedi soir, 16 août, au mercredi matin, 20 août.
- Médecins:** jeudi soir, 21 août, au lundi matin, 25 août.

On est prié de s'adresser, pour tout ce qui concerne les retraites, au Révérend Père Archambault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe. — (Tél.: Cartierville, 18).

AVIS

M. l'économiste de l'archevêché aurait besoin d'un jeune homme, plutôt marié, comme chauffeur d'automobile. Il devra bien connaître son métier et être recommandable sous tous les rapports. Prière de se mettre en communication avec M. l'économiste lui-même.